

Annexe

Budget CVEC - année 2022

1. Rappel

La vie de campus inclut l'ensemble des services proposés aux étudiants afin d'améliorer leur accompagnement social, de leur proposer des activités culturelles et sportives, de favoriser leurs initiatives et de soutenir les projets associatifs, de mettre en place des actions en faveur de la santé ou de développement durable. Une vie de campus de qualité répond non seulement aux attentes des étudiants mais constitue également un facteur d'attractivité pour les établissements d'enseignement supérieur.

Dans cette optique, la loi n° 2018-166 du 8 mars 2018 relative à l'orientation et à la réussite des étudiants a inséré dans le code de l'éducation un nouvel article L. 841-5 qui crée « une contribution destinée à favoriser l'accueil et l'accompagnement social, sanitaire, culturel et sportif des étudiants et à conforter les actions de prévention et d'éducation à la santé réalisées à leur intention ».

Le produit de la CVEC doit permettre de financer des actions dont le but est de favoriser, conformément au I de l'article L. 841-5 du code de l'éducation, l'accueil et l'accompagnement social, sanitaire, culturel et sportif des étudiants, ainsi que la prévention et l'éducation à la santé.

2. Le budget 2022

L'établissement fait le choix d'un reporting en année civile. A ce titre, les dépenses portées en 2022 au titre de la CVEC ont été exécutées de janvier à décembre et financées par le solde de la contribution au titre de l'année universitaire 2021-2022.

Cette année toutefois, l'acompte de la contribution au titre de l'année universitaire 2022-2023 n'a pas été versé, suite à une évolution des modalités de gestion de la contribution.

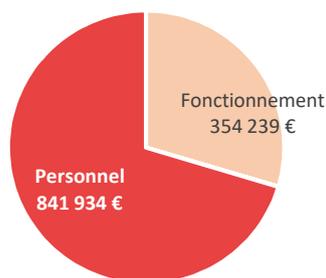
La recette 2022 s'est par conséquent élevée à 1 221 077 €. Le tableau ci-dessous récapitule les actions qui y sont inscrites, présentées par axes thématiques. L'établissement fait cependant le choix de présenter en compte financier le montant total des dépenses financées en 2022.

On notera qu'avec une dépense correspondante de 1 196 173€, la réalisation finale de la CVEC s'établit 500 k€ en deçà du budget initial. La mise en œuvre des projets a été affectée par deux facteurs principaux :

- D'une part le projet de service inter-universitaire en santé mentale - estimé à 200 000 € - n'a pu être mené ;
- D'autre part, une enveloppe de dépenses prévisionnelles au titre du COVID avait été budgétée à titre de précaution pour 193 000€. L'amélioration de la situation sanitaire explique la non-réalisation des dépenses prévues à cet effet.

Les 113 k€ restants relèvent principalement du report à 2023 du projet d'installation d'une aire de street work-out par le SUAPS sur le campus de Porte des Alpes (70 k€). Les 43 k€ restants relèvent d'une réalisation légèrement inférieure des autres projets.

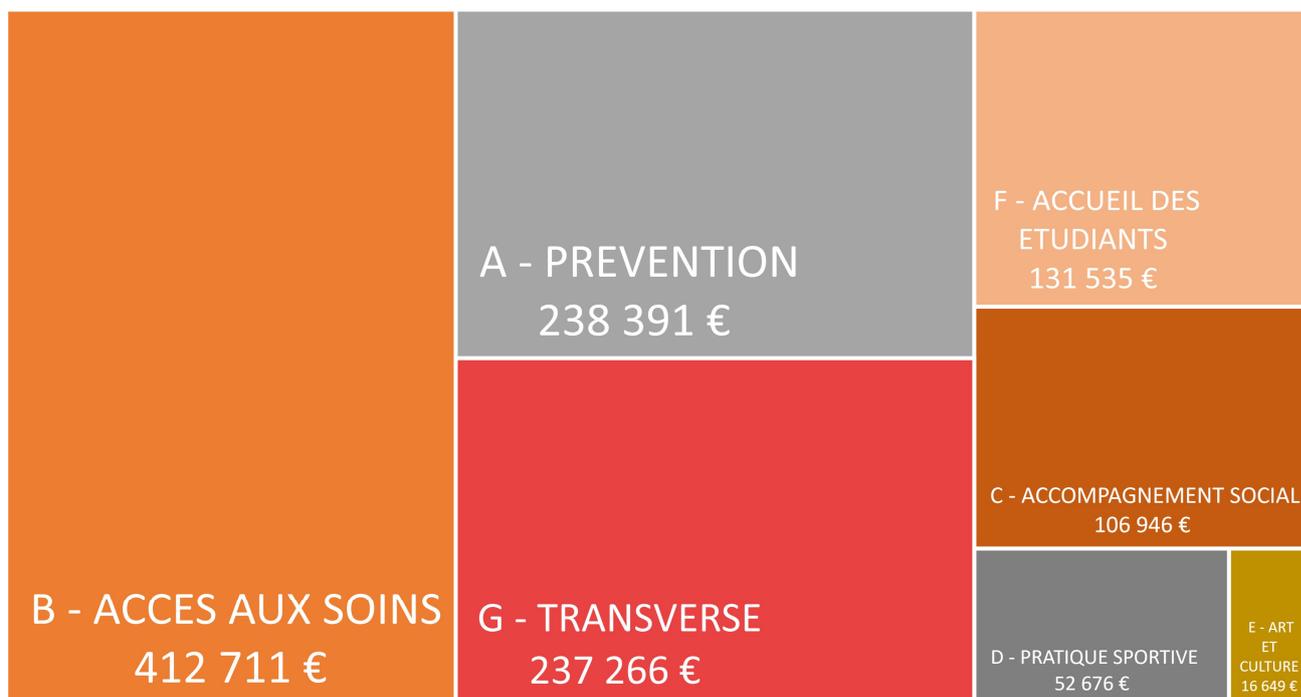
Les crédits inscrits au budget de la CVEC comprennent 70 % de crédits de personnel (masse salariale du SSU, de la mission handicap, de l'assistante sociale...) et 30 % de fonctionnement.



L'établissement a fait le choix de structurer ses actions CVEC en sept catégories :

- Prévention (axe A) ;
- Accès aux soins (axe B) ;
- Accompagnement social (axe C) ;
- Pratique sportive (axe D) ;
- Art et culture (axe E) ;
- Accueil des étudiants (axe F) ;
- Actions transverses (axe G).

La répartition pour 2022 selon les sept axes précités est la suivante :



Le détail des projets inscrits pour 2022 est présenté ci-dessous.

BUDGET REALISE CVEC 2022

Axes	Intitulé du projet	Services	Fonctionnement	Investissement	Personnel	Total projet	2022 Total axe
A - PREVENTION	actions de prévention menées par le SSU	SSU	13 297 €	0 €	225 094 €	238 391 €	238 391 €
	Projet service inter-universitaire en santé mentale	SSU	0 €			0 €	
B - ACCES AUX SOINS	Fonctionnement total du SSU (tous comptes budgétaires)	SSU	23 020 €	0 €	389 691 €	412 711 €	412 711 €
C - ACCOMPAGNEMENT SOCIAL	Subvention Crèche Equal +aides étudiants	SVE	31 200 €			31 200 €	106 946 €
	Remboursements / exonérations frais inscriptions	SVE	26 000 €			26 000 €	
	Projet précarité étudiante	SVE	0 €			0 €	
	Convention Secours populaire	SVE	5 000 €			5 000 €	
	Aide sociale	SVE	44 746 €			44 746 €	
	gratuité sport / prise en charge 20 euros	SUAPS	40 000 €			40 000 €	
D - PRATIQUE SPORTIVE	pratique en autonomie - vacataires étudiants	SUAPS			12 676 €	12 676 €	52 676 €
	achat de matériel	SUAPS					
	Battle hip-hop	Service Culture	0 €			0 €	
E - ART ET CULTURE	Autres manifestations culturelles	Service Culture	15 625 €			15 625 €	16 649 €
	Concours d'éloquence	Service Culture	1 024 €			1 024 €	
	chargé de projet culturel	Service Culture			53 115 €	53 115 €	
F - ACCUEIL DES ETUDIANTS	ambassadeurs culturels	Service Culture			7 343 €	7 343 €	131 535 €
	Budget participatif étudiant 1 & 2 (15 k€ et 30k€)	SVE	47 199 €			47 199 €	
	Forums Associations étudiantes	SVE	11 991 €			11 991 €	
	Animation campus/ cafés de la MDE	SVE	11 886 €			11 886 €	
	Dépenses RH transverses aux acteurs- assistante sociale 100%	SVE			34 026 €	34 026 €	
	Masse salariale Mission handicap	SVE			119 989 €	119 989 €	
G - TRANSVERSE	Dépenses prévisionnelles COVID	MULTIPLE			0 €	0 €	237 266 €
	Enveloppe Transversale commission CVEC : formation 1er secours + autre projet à rappeler	DVEC	21 000 €	0 €		21 000 €	
	Financement des projets associatifs	SVE	62 251 €			62 251 €	
	TOTAL		354 239 €	0 €	841 934 €	1 196 173 €	